

Depuis l'an dernier, votre syndicat dissocie l'**adhésion** à proprement parler de la cotisation assurance **responsabilité civile Forêts** des adhérents.

Une sinistralité en hausse a amené notre assureur à revoir ses tarifs à la hausse.

De ce fait, le barème ci-dessous évolue légèrement par rapport à 2025.

PLUSIEURS FORMULES D'ADHÉSION AU CHOIX

○ ADHÉSION AU SYNDICAT & SOUSCRIPTION ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE FORÊTS

- Adhésion (dont 9 € de frais de dossier reversés à l'assureur) 27 €
 → Cotisation selon la surface (dont 0,39 €/ha reversé à l'assureur) + 1,09 €/ha

OU

○ ADHÉSION SEULE AU SYNDICAT

- Adhésion 18 €
 → Cotisation selon la surface + 0,70 €/ha

LA SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE SANS ADHÉSION AU SYNDICAT EST IMPOSSIBLE.

Attention : Toute minoration des surfaces forestières déclarées entraîne, soit la nullité, soit la réduction de l'indemnité qui lui serait due par l'assureur en cas de sinistre.

○ SOUSCRIPTION ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ÉTANGS

- de 0,01 à 1,00 ha Compris dans l'assurance RC Forêts
 → de 1,01 à 10,00 ha Forfait 47,00 €
 → de 10,01 à 15,00 ha Forfait 94,00 €
 → de 15,01 à 20,00 ha Forfait 141,00 €

○ SOUSCRIPTION ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ANNEXE IMMOBILIÈRE

- Annexes immobilières (surface au sol inférieure à 100 m²) Compris dans l'assurance RC Forêts
 → Pavillon de chasse (> 100 m² au sol)
 → Vieux moulin à eau ou à vent (> 100 m² au sol)
 → Ruines de château (> 100 m² au sol) Forfait 24,00 €
 → Bâtiment industriel ou agricole désaffecté (> 100 m² au sol)
 → Carrière non exploitée (> 100 m² au sol)
 → Autre (ex. : palombière, puits...) (> 100 m² au sol)

RAPPEL : FRANCHISE PAR ÉVÉNEMENT GARANTI 500 € par sinistre

POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR VIREMENT BANCAIRE :

IBAN Crédit Agricole : FR76 1240 6000 0200 1118 6700 169 - BIC : AGRIFRPP 824
 (Merci de préciser dans l'intitulé du virement : votre nom et/ou le nom de votre propriété.)

Protection des données :

En application des articles 34 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données à caractère personnel vous concernant. Toute demande doit nous être adressée par mail : spfs24@hotmail.fr ou par courrier : SPFS 24 - Pôle Interconsulaire - Cré@vallée Nord - 295, boulevard des Saveurs - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES